

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

SARL LA BELLE VERTE EAUX-VIVES

LE CHATEAU 09700 LE VERNET D'ARIEGE – SIRET : 501 68 98 06 000 13

1/ CONDITIONS d'INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES EAUX-VIVES

Conditions particulières liées aux activités de pleine nature :

Attention, les activités que nous proposons étant liées aux conditions climatiques, certaines d'entre elles peuvent être annulées et / ou remplacées pour des raisons de sécurité évidentes.

Admission :

Dans le cadre d'un groupe ou d'une inscription pour plusieurs personnes, le souscripteur s'engage à faire connaître et approuver à tous les participants inscrits : les conditions générales de ventes, le contrat de location de canoë, les conditions d'assurances et tout autre document qui lui serait remis.

Les activités proposées par la SARL LA BELLE VERTE sont ouvertes à tous, cependant, pour des questions de sécurité, des limites d'âge, de poids, de taille peuvent être requises. Concernant les activités d'eau-vive, les participants majeurs ou leur représentant légal pour les mineurs, attestent de leur aptitude à savoir nager au moins 25 mètres, à s'immerger et être en parfait état de santé. L'ensemble des activités permet aux personnes débutantes ou peu initiées de s'engager immédiatement dans des milieux naturels et de découvrir dans le même temps les incertitudes et les risques de ces milieux parfois sauvages.

Réservation :

Vous bénéficiez d'une « option de réservation » dès lors que vous confirmez votre intérêt pour la prestation. Cette option est maintenue 15 jours à partir de l'envoi du devis

La réservation sera prise en compte et confirmée uniquement lorsque l'acompte d'au moins 30% du montant total de la réservation aura été réceptionné.

Au-delà des 15 jours sans versement d'acompte ou signature d'un mandat administratif, l'option de réservation n'est plus prioritaire.

Règlement :

Le règlement du solde ou de la totalité de la prestation sera à payer en vous présentant au bureau d'accueil avant le départ en activité.

Les moyens de paiements acceptés sont : chèques, espèces, chèques vacances, virement.

2 / ANNULATIONS ou MODIFICATIONS

Annulation ou modification par le client :

L'annulation du fait d'un participant entraînera l'application du barème suivant sauf sur présentation d'un certificat médical pour non possibilité de pratique de l'activité choisie.

Les présentes conditions sont identiques pour une réservation ou demande d'annulation ou de modification.

– Moins de 7 jours avant l'activité : l'acompte de 30% est conservé pour les frais d'organisation et le préjudice commercial.

- Moins de 2 jours avant l'activité : 50% du montant de la prestation est exigible
- Moins de 1 jour avant l'activité : 75% du montant de la prestation est exigible.

Toute modification du fait du client sur des éléments essentiels (changement d'activité, de date, de nombre de participants...) sera considérée comme une annulation et entraînera les mêmes frais.

Seul l'organisateur peut engager une annulation pour cause de météo défavorable (pluies fortes et continues, orages violents)

Modification par l'organisateur :

Nous nous réservons le droit de modifier le programme d'une activité pour des raisons de sécurité ou de praticabilité (catastrophes naturelles, crues, sécheresse) ou si le nombre de participants minimum pour une session n'est pas atteint.

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si, pour des raisons de force majeure, la prestation devait être annulée ou modifiée sur des éléments essentiels.

L'organisateur s'efforcera de proposer au client une activité de remplacement et le client disposera alors d'un délai de 7 jours pour accepter le produit de remplacement ou mettre fin à sa réservation sans aucune charge pour lui.

Si le timing des prestations devait être modifié pour des raisons indépendantes de notre volonté (autorisation, arrêté municipaux, arrêté préfectoraux...), le client ne pourra prétendre à une remise totale ou partielle dans la mesure où les activités pourront quand même avoir lieu.

3 / CONDITIONS DE PRATIQUES DES ACTIVITES EAUX-VIVES :

Risques :

Chaque participant est conscient, étant donné le caractère spécifique de nos activités, qu'il peut courir certains risques. Il les assume en toute connaissance de cause et doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par les professionnels.

La SARL LA BELLE VERTE n'a pas les moyens de vérifier le niveau de pratique sportive de ses clients. Dans le cas d'une pratique sportive avec ou sans matériel, et surtout dans le cas de location de matériel sportif, les clients reconnaissent avoir la compétence technique suffisante pour pratiquer seuls cette activité sportive et utiliser seuls le matériel loué. Le client pratique dans ce cas sous son entière responsabilité et à ses risques et périls de telles activités.

Equipement :

La SARL LA BELLE VERTE met à disposition l'équipement obligatoire spécifique à l'activité.

Chaque participant doit prévoir son équipement personnel : chaussures fermées, maillot de bain, tenue de rechange complète, veilles paires de lunettes et attaches lunettes.

Mise à disposition du matériel et responsabilité du client :

Le matériel mis à disposition par les professionnels qui vous encadrent ou en cas de location sèche doit être restitué en l'état à la fin de la prestation. En cas de dégradation, de perte, de vol, le matériel concerné vous sera facturé.

Objets personnels :

La SARL LA BELLE VERTE n'est pas responsable des dommages ou pertes de matériel laissés dans ses locaux ou pris durant l'activité. Restriction d'usage pour les bidons étanches par le constructeur !

Assurances :

Nous avons souscrit, un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle avec la compagnie MMA numéro 113 815 494 .

Notre RC vous couvre durant l'activité si notre responsabilité est mise en cause dans un accident. Dans le cas contraire c'est votre assurance qui prendra en charge les frais de secours éventuels. Les participants doivent vérifier avoir une assurance corporelle individuelle.

Litiges :

Tous litiges pouvant résulter des présentes conditions seront du ressort du tribunal de commerce de FOIX (09).

Tarifs :

Les tarifs en vigueur sont présentés sur la page « tarif » du site internet et sur les liens de la vente en ligne et affichés aux points d'accueil. Ils s'entendent en TTC et incluent la TVA déductible de 20%.

Le prix comprend : l'équipement obligatoire, l'encadrement par des professionnels diplômés d'état, le personnel d'accueil et de logistique, le transport spécifique à l'activité.

Dates de livraison :

La date de livraison est le jour de la prestation. La durée de validité des bons cadeaux est d'un an à compter de la date d'acquisition.

Droit de rétractation :

Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours pour changer d'avis sur votre achat à distance. Cependant, ce droit ne peut s'exercer si les prestations commandées ont été totalement exécutées avant la fin du délai de rétractation ou dont l'exécution a commencé, avec votre accord et renoncement exprès à votre droit de rétractation, avant la fin de ce délai.

4 / INFORMATIONS PARTICULIERES A LA BASE PLEINE NATURE

Les activités de nos partenaires proposées sur le site sont gérées, encadrées et sous la Responsabilité Civile des prestataires suivant :

- Accrobranche : Sarl ART EN ARBRES, caroline et Nicolas GARNIER
- Balade ânes et activité nature : JARDILENE, Helene GUILLON
- Hébergement : CAMPING LE CANTERAINNE, Hélène et Hervé GUILLON
- Restauration groupe : SNACK LA GRANGE, Hervé GUILLON
- Buvette : CHEZ MILOU, Emilie GUILLON

Toute activité avec l'un de nos partenaires sur le site sera à régler directement auprès de chacun d'eux.